



Contrat d'engagement solidaire 2025

Fromages et yaourts de brebis bio

La Bergerie du Champ Devant

AMAP'tite Montagne

Il est convenu entre :

Nom / Prénom :
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Mail :
Portable :

*ci-après dénommé-e **consommateur-riche***

d'une part, et :

Nom / Prénom : William HANDAL
Producteur-riche de : fromages et yaourts de brebis bio
N° d'immatriculation SIRET : 92052032700015
Adresse : 167 rue de la filature
Code postal : 39160 **Ville :** Balanod

*ci-après dénommé-e **producteur-riche***

d'autre part,

Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP'tite Montagne, définis dans le bulletin d'adhésion 2025, s'appliquent au présent contrat.

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir La Bergerie du Champ Devant
- Fournir au-à la consommateur-riche des yaourts et fromages de brebis bio, le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP.

Article 2 : Durée du contrat

Le contrat court du 12/03/2025 au 24/09/2025

Article 3 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : tous les 15 jours (semaines impaires)

Les paniers sont à récupérer le mercredi de 17h15 à 18h45.

Article 4 : Nombre minimal de commandes

Le-la consommateur-riche s'engage à commander au moins 1 panier par jour de livraison sur la période des 7 mois. La nature du panier peut changer à chaque date. Possibilité de 3 décoches sur la période (cf article 6) et de prendre plusieurs paniers pour une même date.

Article 5 : Contenu et prix du panier

5.1 Contenu et prix des paniers

De début mars à mi-septembre :

- Panier "yaourt": un petit yaourt (500g) → **4,2€**
- Petit panier frais : un petit yaourt (500g) + un fromage frais (150g) → **8,8€**

- Grand panier frais : un grand yaourt (1kg) + un fromage frais (150g) → **12,6€**
- Panier diversifié : 1 morceau de feta + un pâte molle type Brie (le Manech) (150g)+ un fromage frais (150g) + un yaourt (500g) → **16,50 €**
- Panier méditerranéen : halloumi (130g) + Feta (150g) → **9 €**

De début mai à mi-septembre :

- Panier "tome" : 400g de tome → **13,6€**

5.2 Modalité de paiement

Le-a consommateur-riche émettra entre 1 et 7 chèques (1 par mois ou 1 regroupant plusieurs mois), à l'ordre de la Bergerie du Champ Devant. L'ensemble des chèques est à remettre en début de contrat au-à la référent-e. Veuillez indiquer dans le tableau suivant le nombre de paniers que vous choisissez par date de livraison.

Sur papier, le montant des chèques mensuels est à calculer en fonction du ou des paniers choisis par date de livraison. En version numérique, le calcul se fait automatiquement.

	Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet			Août		Septembre	
Jour de livraison	12	26	9	23	7	21	4	18	2	16	30	13	27	10	24
Panier yaourt															
Petit panier frais															
Grand panier frais															
Panier diversifié															
Panier méditerranéen															
Panier "tome"															
Montant du chèque mensuel															

Article 6 : Les absences

6.1 Absences imprévues

L'absence est considérée comme imprévue dès lors que la personne adhérente n'a pas signalé son absence 8 jours avant la livraison. Le panier est alors considéré comme "perdu" et non remboursable.

6.2 Options : Absences prévues

Le-la consommateur-riche peut s'abstenir de 3 paniers sur la période d'engagement. Il doit pour se faire, avertir le-la référent-e au moins une semaine avant la livraison.

Si les dates d'absences sont déjà connues, merci de préciser les dates :

- 1)/...../2025 2)/...../2025 3)...../...../2025

En fonction des décoches signalées au cours du contrat, le producteur s'engage à rembourser le montant dû par chèque au terme de la période du contrat.

Fait à Orgelet en 2 exemplaires originaux, le

Le-la consommateur-riche
(Nom, Prénom, Signature)

Le-la producteur-riche
La Bergerie du Champ Devant, William HANDAL

